Sevépi Producteurs de qualité
www.sevepi.fr
Décembre 2017

SEVÉPI REGARDE VERS L'AVENIR

SEVÉPI continue de tracer sa route en pointant son regard vers l'avenir. En ajustant ses charges pour rester compétitif avec le plan d'économies démarré en 2016, en poursuivant les investissements productifs comme la finalisation des projets sur les sites d'Houdan et de Bréval, en misant toujours sur la qualité avec la récente habilitation « Filière Label Rouge », l'objectif reste le même : **améliorer le service rendu aux sociétaires**. Enfin, au niveau des hommes, SEVÉPI a su préparer la relève en initiant des jeunes aux futures responsabilités de la vie de la coopérative. En l'espace de six ans, onze d'entre eux sont entrés au conseil d'administration d'abord comme stagiaires, puis comme administrateurs. SEVÉPI parie bien sur l'avenir !

ÉDITO

GARDONS LE MORAL !

Laurent LEVESQUE, président de SEVÉPI

La clôture de l'exercice 2016-2017 nous apporte à la fois des satisfactions et des réponses aux craintes que nous avions. Parmi les satisfactions, soulignons la réalisation intégrale du plan d'économies tel que prévu. En conséquence, les résultats de la coopérative sont un peu meilleurs que l'estimé initial. Avec la baisse des volumes nous appréhendions un compte d'exploitation très déficitaire, mais les efforts entrepris et la vente du site de Pacy-sur-Eure ont permis de conserver un équilibre financier.
La très mauvaise qualité de la collecte, la forte baisse des volumes et les cours

(suite en page 3)

CHIFFRES CLÉS 2016-2017

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

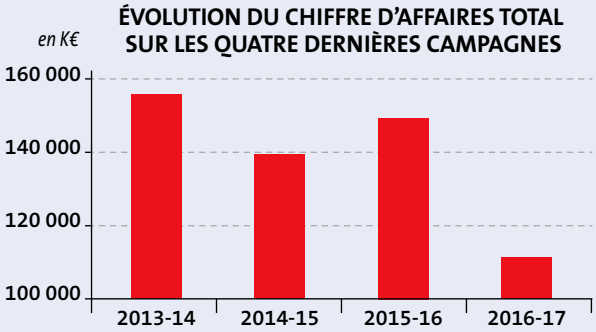

111 234 896,71 €

*(*148 295 985,89 €)*

Le chiffre d'affaires 2016-2017 est en baisse de 25 %, du fait de la forte diminution de la collecte (- 31 %). L'activité approvisionnement est en retrait de 13 %, celle des services de 26 %.

**Chiffres 2015-2016*

COLLECTE TOTALE

377 286 T *(*547 114 T)*

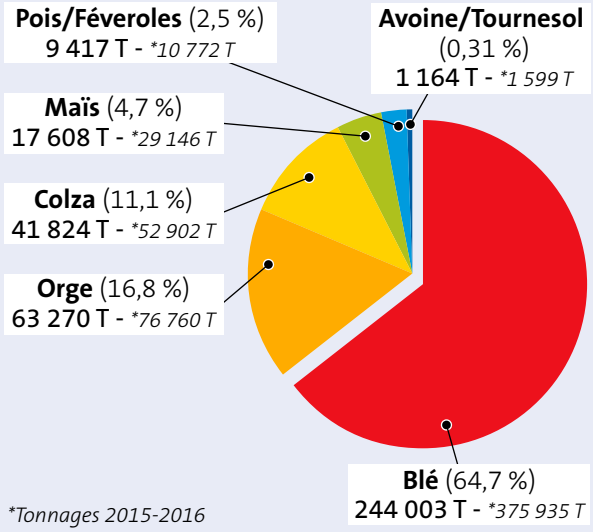

**Tonnages 2015-2016*

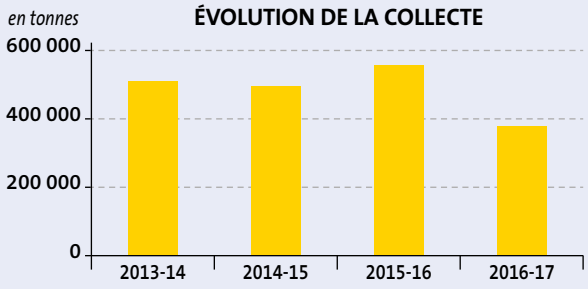

Au cours de l'exercice 2016-2017, SEVÉPI a collecté 377 286 T. La prévision pour la campagne en cours sera fort heureusement en hausse autour de 510 000 T.

APPROVISIONNEMENT (CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL)

35 582 854,54 € *(*40 922 418,48 €)*

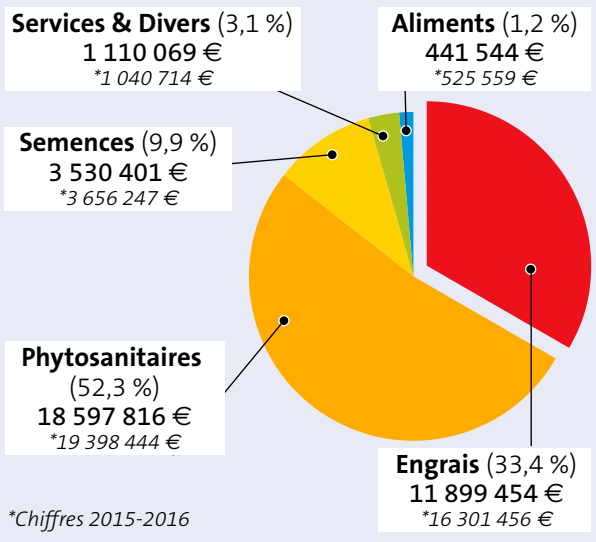

**Chiffres 2015-2016*

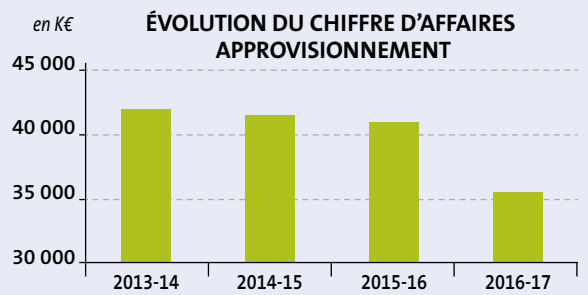

L'activité approvisionnement baisse de 13 % en 2016-2017, pour s'établir à un peu plus de 35,5 millions d'euros. Cette situation s'explique par la diminution des consommations d'engrais et de produits phytosanitaires. En 4 ans, la baisse est régulière et s'élève à 21 %.

ÉDITO *(suite de la page 1)*

décevants se sont toutefois traduits par des recettes au plus bas pour nos exploitations, mettant à mal nos trésoreries.
La récolte 2017 s'avère bonne en qualité et les volumes collectés progressent de 41 % par rapport à l'an passé. Certes nous ne retrouvons toujours pas les niveaux de prix dignes de la production et j'espère vivement que les marchés s'amélioreront avant la fin de la campagne.
La coopérative SEVÉPI est en ordre de marche. Je pense que la discipline budgétaire adoptée lors de la dernière campagne doit être prolongée afin d'apporter un attrait supplémentaire à notre coopérative en termes de compétitivité.

Les gains de productivité pour nos exploitations se situent en partie à la coopérative, mais ils dépendent surtout des moyens que l'on nous accorde pour faire notre métier. La réglementation tatillonne de ces dernières années, qui aurait pu à maintes reprises nous écœurer, doit faire place à des actions positives et le dogmatisme à plus de réalisme.
L'emploi raisonné des produits de protection des cultures est essentiel à l'équilibre de nos exploitations, pour produire plus et mieux. Les organismes de vulgarisation et de recherche sont là pour nous aider à optimiser les démarches pour y parvenir. Il est temps que les donneurs de leçon restent discrets et cessent ainsi de nous saper le moral. Nous devons disposer de réels moyens pour satisfaire pleinement la demande des consommateurs.

À ce jour, l'état des cultures est bon et permet d'être un peu plus optimiste sur l'année à venir. Je ne peux achever cet éditorial sans parler du personnel de la coopérative qui est tant dévoué et qui fait preuve d'un grand professionnalisme. Nous comptons sur lui pour aborder l'avenir avec sérénité.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël, une bonne année 2018, et plein de moral pour les vingt ans à venir !

BILAN DU PLAN D'ÉCONOMIES

Jean-Baptiste HUE : « Ce sont 3,457 millions d'euros d'économies sur les charges ! »

Jean-Baptiste HUE,
Directeur de SEVÉPI

Il y a un peu plus d'un an, la direction de SEVÉPI prenait l'initiative de mettre en place un plan d'économies. Objectif : « ajuster les charges pour rester compétitif ».
« L'action la plus déterminante de ce plan d'économies a été de limiter le recours à l'intérim, aux sociétés extérieures et une renégociation de tous nos contrats de services. Les dépenses courantes ont toutes été passées au crible : nous avons été très vigilants sur le poste investissements en reportant les travaux non urgents, en conservant uniquement les dépenses relatives à la sécurité des personnes et les investissements productifs. Le second point a été de ne pas remplacer dans l'immédiat les départs à la retraite : sur 2016, cinq personnes ont pris leur retraite et trois ont quitté l'entreprise. Le troisième volet concernait un plan de formation du personnel dans le cadre du compte personnel de formation ».

DES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES

Aujourd'hui, le bilan s'avère tout à fait positif puisque ce plan d'économies a atteint les 3,457 millions d'euros d'économie de charges, soit près de 9,20 euros par tonne. *« Le tour de force de ce plan a été de pouvoir conserver un outil productif et performant et des équipes motivées, ce qui a permis le déroulement de la moisson 2017 dans de bonnes conditions. Ce plan continuera de porter ses fruits dans les années à venir et je remercie l'ensemble du personnel et leurs délégués qui y ont participé. Dans l'avenir, certains ajustements seront nécessaires : nous devons tenir compte par exemple de l'activité intense pendant la moisson. Nous allons corriger le tir en poursuivant nos investissements et en renforçant nos équipes, ne serait-ce que pour tenir compte des départs à la retraite qui vont se succéder ».*

FORMATION « ATOUTS JEUNES »

Jérôme CHARPENTIER : « Un excellent tremplin pour l'avenir de la coopérative »

Jérôme CHARPENTIER a 38 ans, il fait partie des plus jeunes administrateurs du conseil d'administration. Il représente SEVÉPI à Val'Epi et à Arvalis Institut du végétal et assure le suivi de la formation ATOUTS JEUNES dont il est lui même issu.
« Dans les années 2010, le conseil d'administration constate que ses membres vieillissaient un peu et que si rien n'était fait, la relève serait difficile à assurer… D'où l'idée de lancer la formation ATOUTS JEUNES. Les Agents de relation culture sont chargés d'identifier les jeunes agriculteurs intéressés par la vie de la coopérative. En 2010-2011, la première promotion se met en place, suivie de deux autres en 2011-2012 et 2013-2014. Ces trois promotions ont rassemblé 41 jeunes, onze d'entre eux sont entrés au conseil d'administration, d'abord comme stagiaires, puis comme administrateurs. Un véritable vivier de jeunes pour l'avenir de la coopérative ! ».

OUVERTURE D'ESPRIT

Les jeunes en formation établissent eux-mêmes leur programme. *« Des notions d'économie, de sociologie, de géopolitique aident à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, à mieux saisir les rouages de l'économie en général et de l'économie du monde agricole… Des experts interviennent tout au long du cursus. En fin de stage, un voyage d'étude à l'étranger nous aide à découvrir d'autres horizons et cela dans une ambiance conviviale ».*

Pour Jérôme CHARPENTIER, ATOUTS JEUNES apporte *« une bonne ouverture d'esprit »* et constitue *« un excellent tremplin pour l'avenir en favorisant le renouvellement des générations dans la vie interne de la coopérative. C'est aussi un lieu de rencontre. Depuis cette formation, je travaille en commun avec Sébastien BOITTE qui faisait partie du groupe ».*

Campagne 2016-2017

Difficile campagne 2016/2017 et perspectives pour 2017-2018

La campagne 2016/2017 peut-être qualifiée de catastrophique avec des rendements tellement mauvais qu'ils nous ont ramenés 40 ans en arrière, une qualité exécrable et des prix en dessous des coûts de production. Malgré ce manque de quantité et cette qualité dégradée, SEVÉPI a réussi à tirer son épingle du jeu grâce à un gros travail de classement, de nettoyage et d'homogénéisation des lots réalisés dans les silos.

2017-2018 se présente sous de meilleurs auspices avec une collecte en hausse de 41 % à la fin octobre pour une prévision de 510 000 T, et le retour à un bon niveau de qualité. La mauvaise surprise, ce sont des cours extrêmement décevants sur le début de campagne.

Alain LEMBRE et Nicolas PONS retracent un bilan de la commercialisation de la campagne atypique 2016/2017 et analysent les perspectives de production 2017/2018 pour le blé, orge, colza, maïs et protéagineux.

BILAN DE LA COMMERCIALISATION DE CETTE CAMPAGNE 2016/2017 ATYPIQUE CHEZ SEVÉPI

- **La récolte 2016 de blé en France** se caractérise par un PS moyen à près de 73 kg/hl, marqué toutefois par une très grande hétérogénéité, une teneur en eau à 13.6 % et avec 92 % des lots ayant un taux de protéines supérieur à 11.5 %.

- **La collecte de SEVÉPI** s'inscrit dans ce schéma avec les caractéristiques suivantes :

QUALITÉ MOYENNE DES BLÉS SEVÉPI

(analyse échantillons moyens cellules après moisson)

Récolte 2016	Protéines (%)	Humidité (%)	PS (kg/hl)
Tous blés	12,84	13,92	72,81
Blés meuniers	12,69	13,90	74,96

Le classement réalisé à la moisson nous a permis d'obtenir un PS moyen pour les blés meuniers de 2 points supérieur avec près de 75 kg/hl, les autres caractéristiques physiques étant quasi identiques. Ce travail associé à l'adaptation de nos clients à la qualité de l'année et ce jusqu'à 74 kg de PS nous a permis d'honorer tous les contrats engagés avant moisson et d'alimenter quasi normalement notre clientèle habituelle ; nous avons commercialisé 27 % du total blé en meunerie contre 25 % l'année précédente.

Plus généralement, tous produits confondus, la part de produits spécifiques (destinés à l'agro-industrie) commercialisée par rapport à la collecte totale augmente de 12 points ce qui représente en valeur absolue 167 000 T contre 170 500 T en 2015/2016. Ceci matérialise une stabilité de nos parts de marché malgré le manque de quantité et une qualité dégradée par les mauvaises conditions climatiques. Le travail de classement, de nettoyage et d'homogénéisation des lots réalisé dans les silos est à l'origine de cette performance.

D'un point de vue commercial nous avons eu à renégocier de nombreux contrats traités avant moisson sur la base de qualités standard en particulier les contrats faits sur Rouen pour l'exportation. Cela s'est traduit par 12 résiliations de contrats représentant 49 750 T, 17 rachats de contrats pour 16 350 T, ces quantités ayant ensuite été revendues sur des destinations pouvant accepter des qualités inférieures : l'alimentation animale dans la majorité des cas.

La difficulté, voire l'impossibilité de remettre les produits aux normes, nous a conduit à résilier certains contrats ou à négocier des réfactions avec nos clients ; il s'agissait essentiellement de problèmes de PS mais nous avons également dû gérer des problèmes d'impuretés trop élevées, de défaut de calibrage sur orges de brasseries ou d'excès de protéines particulièrement sur les brasseries d'hiver. L'ensemble de ces frais a représenté prés de 1 €uro par tonne collectée tous produits confondus.

Pour 2017/2018, la France pourrait tirer son épingle du jeu avec des blés qui permettront d'honorer aussi bien les cahiers des charges de la meunerie que de l'export...

RÉPARTITION DES VENTES SEVÉPI

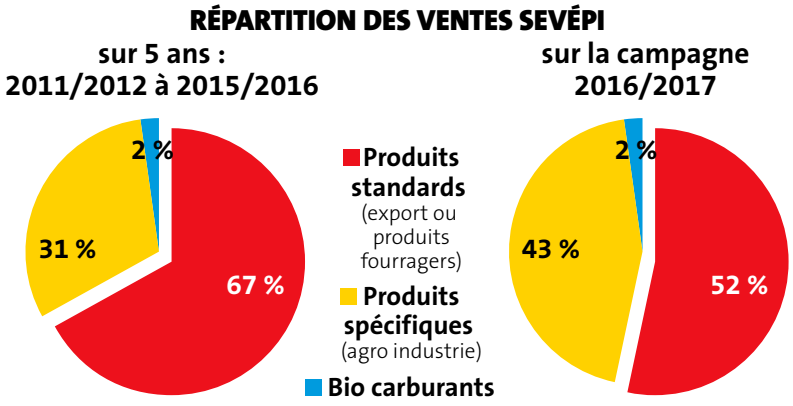

BLÉ, ORGE, COLZA, MAÏS, PROTÉAGINEUX : LES PRÉVISIONS 2017/2018

2017/2018 : LA PRODUCTION PRÉVISIONNELLE DE BLÉ *(en millions de tonnes)*

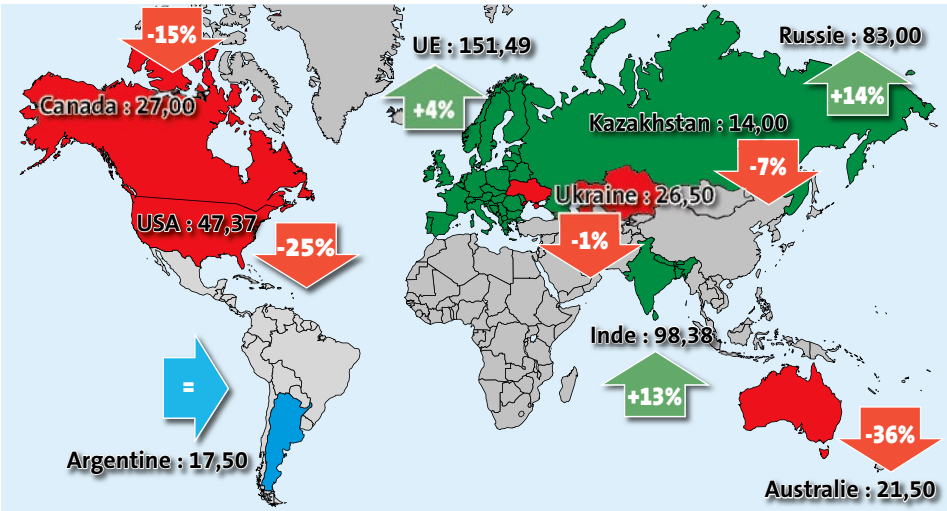

Blé : Le marché ne peut que constater les progrès agronomiques et logistiques des pays de la Mer Noire, omniprésents sur les appels d'offre depuis le début de campagne. Avec une production record et un disponible exportable estimé à 33 MT, la Russie devrait s'imposer pour la seconde année consécutive comme le 1er exportateur mondial de blé, devant les États-Unis. De son côté, l'Amérique du nord voit au contraire ses volumes diminuer, en raison de conditions climatiques moins favorables qu'en 2016 au Canada et d'un désintérêt pour la culture de blé aux USA, moins rémunératrice que le soja ou le maïs.

En Europe, retour sur des niveaux satisfaisants, notamment en France. La production hexagonale devrait ainsi renouer avec la moyenne quinquennale autour de 37/38 MT. Les deux dernières inconnues sont l'Argentine et l'Australie où des craintes persistent concernant la qualité. Dans ce domaine, la France pourrait tirer son épingle du jeu avec des blés qui permettront d'honorer aussi bien les cahiers des charges de la meunerie (5 MT) que de l'export (intra UE 8 MT, pays tiers 10 MT) :

Spécifications	Algérie	Maroc	Égypte	Afrique SS
Protéine (%)	11 à 10,5	11,5 à 10,5	12 à 11,5	11,5
PS (Kg/hl)	78 à 77	78	77 à 76	78 à 77
% Humidité (max)	14 à 14,5	13,5	13,5	13
Hagberg (s)	240 à 230	250 à 220	200	250

Malgré ses atouts, l'origine française peine à trouver sa place, faute de compétitivité. La seconde partie de campagne sera donc déterminante pour équilibrer le bilan.

Orge : c'est le marché le plus dynamique actuellement, tiré notamment par la Chine et l'Arabie Saoudite. En effet, l'origine française dispose d'une fenêtre de tir entre l'Ukraine qui arrive au bout de ses disponibilités et l'Australie qui débute tout juste sa récolte. Les primes portuaires s'affichent donc sur des niveaux élevés, comparables à 2014 où la mouture française calculait sur la Chine.

PRIME PORTUAIRE ORGE FOURRAGÈRE

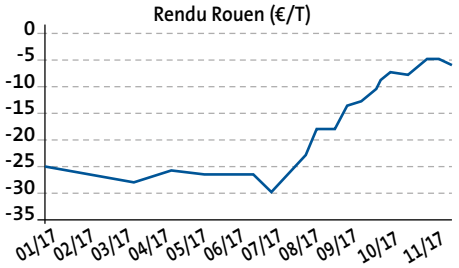

Colza : début septembre, la commission européenne a baissé les taxes à l'importation sur les biodiesels argentins afin de se conformer aux règles de l'OMC. Selon Saipol, premier triturateur français, ce surplus d'offre libérerait 1MT de graines françaises sur le marché qui devront trouver un débouché (export ?). Malgré ce contexte baissier, le colza résiste grâce aux complexes oléagineux et pétrolier. Le pétrole est boosté par l'instabilité politique en Arabie Saoudite et un accord potentiel de l'OPEP sur une réduction de la production au-delà du calendrier initial, à savoir mars 2018. Le soja quant à lui bénéficie de la demande chinoise historiquement élevée. En effet, avec une demande estimée à 95 MT, une graine de soja sur trois sera consommée en Chine.

Maïs : pour la seconde année consécutive, la production mondiale devrait s'afficher au-delà du milliard de tonnes. Du côté des exportateurs, seule l'Ukraine présente des disponibilités amoindries par une récolte moyenne et une logistique compliquée. Le Brésil profite de cette absence pour alimenter massivement le premier importateur mondial de maïs cette campagne : l'Europe. C'est d'ailleurs la principale origine consommée sur le vieux continent avec plus de la moitié des volumes importés (58 %).

Protéagineux : l'avenir se ternit pour les pois jaunes. Déjà challengé sur l'export par les origines canadiennes et mer noire, le pois français vient de perdre son principal débouché. En effet, l'Inde a mis en place une taxe à l'importation de 50 % sur les protéagineux afin de supporter les prix locaux. Les pois jaunes vont donc se retrouver sur un marché fourrager déjà bien pourvu. En féveroles, la demande salmonicole soutient toujours le débouché portuaire rouennais.

Alain LEMBRE et Nicolas PONS (14/11/2017)

La mer Noire reste incontournable sur le début de campagne 2017/2018. Une fenêtre de tir pourrait s'ouvrir cet hiver avec le ralentissement de la machine russe.

SEVÉPI HABILITÉ « FILIÈRE LABEL ROUGE »

En septembre 2017, SEVÉPI a obtenu l'habilitation pour la fourniture de blé destiné à la production de farine « Filière Label Rouge ». Dans le cadre de cette démarche, 167 producteurs ont été audités par des auditeurs internes formés à cet effet. Tous les producteurs ont été certifiés.

SERVICE COMMERCIAL

Aurélien CAURIER, nouveau responsable commercial, détaille

la nouvelle politique commerciale « produits phytosanitaires »

Votre parcours au sein de la coopérative ?
Je suis rentré à SEVÉPI en 2008 en tant qu'Agent de relation culture (ARC) au sein de la région Vexin. Puis j'ai occupé en plus de ma fonction d'ARC le rôle de Coordinateur de la région Louviers-Quittebeuf pour ensuite accéder au poste de responsable commercial au sein de l'équipe de direction de la coopérative.

Le rôle du responsable commercial ?
Le responsable commercial manage le service commercial qui regroupe les ARC, le service OAD et les assistantes commerciales. Plus spécifiquement, j'ai en charge les achats en lien avec l'Union Terres de France et suis responsable de la politique commerciale approvisionnement et de l'élaboration des offres « collecte » proposées aux adhérents.

L'objectif de la nouvelle politique commerciale : « mettre encore plus de transparence tout en conservant l'équité entre les adhérents ».

Depuis le 1er juillet 2017, vous proposez une nouvelle politique commerciale concernant les produits phytosanitaires. Qu'en est-il exactement ?
Désormais, nous avons deux mortes saisons : une première à l'automne et une autre au printemps. Ce nouveau principe s'explique par le fait que les commandes approvisionnement sont aussi importantes à l'automne qu'au printemps du fait de la problématique désherbage.
L'objectif est de mettre encore plus de transparence dans la politique commerciale tout en conservant l'équité entre les adhérents. Cette nouvelle politique commerciale se concrétise à travers l'élaboration de deux contrats annuels différents. Ainsi, les adhérents ont maintenant le choix entre le contrat SÉRÉNITÉ ou le contrat AUTONOME.

Qu'est-ce qui différencie ces deux contrats ?
Le **contrat SÉRÉNITÉ** est réservé aux agriculteurs qui souhaitent, en plus des conditions commerciales intéressantes de la morte saison, profiter du maximum de services proposés par la coopérative. Il inclut :
- Le service technique ;
- Le retour produits ;
- L'aide sur les aspects réglementaires ;
- Le confort en matière de réapprovisionnement.

Ceux qui ne souhaitent aucun service peuvent opter pour le **contrat AUTONOME**. Ils ont accès aux conditions commerciales avantageuses de la morte saison, mais ils ne peuvent pas profiter des services proposés par la coopérative. Par contre, ils ont la possibilité d'acquérir un pack services auprès de la coopérative ; celui-ci comprend le service technique, l'aide sur les aspects réglementaires, et seulement deux retours produits. Il est facturé 1 500 € H.T. par exploitation.

Comment les adhérents apprécient-ils cette nouvelle stratégie commerciale ?
Globalement, nous enregistrons de bons retours de la part des adhérents. À ce jour, le contrat SÉRÉNITÉ est privilégié à 75 %, contre 25 % pour le contrat AUTONOME.

SERVICES

SEVÉPI propose un nouvel OAD : BE API

SEVÉPI propose à ses adhérents une large gamme d'outils d'aide à la décision (OAD) : Epiclès, Atland, Atland Sérénité, Farmstar, Atlas... Ce sont aussi la mise à disposition d'AMOS pour épandre les engrais et le triage à façon des semences autogames.
Un des enjeux majeurs des outils d'aide à la décision est d'analyser la situation qui se présente pour ajuster les interventions en cours de campagne. Ils facilitent l'intégration de données multiples dans la prise de décision et répondent aux exigences d'Ecophyto ou au soutien des adhérents qui exploitent autour des bassins de captage. SEVÉPI propose aujourd'hui une nouvelle technique : BE API (DÉFISOL). Cet outil peut être combiné à EPICLES et permet des progrès sur la connaissance des sols et la gestion intra parcellaire des fertilisants. « *Il s'agit d'homogénéiser les parcelles pour optimiser les rendements selon leur historique, suite par exemple à un remembrement. Pour cela, un diagnostic d'hétérogénéité de l'état de fertilité des sols en P2O5, K2O, MgO, CaO, pH est établi permettant de produire une cartographie des besoins intra-parcellaires en engrais de fond et amendements basiques* », précise Aurélien CAURIER. Déjà testé chez plusieurs agriculteurs de SEVÉPI, cet outil est maintenant disponible pour tous les adhérents.

DEUX NOUVEAUTÉS

- **Sur le segment fongicide orge d'hiver :** KromatiK de chez Adama. Association de trois matières actives adaptées au complexe maladies des orges d'hiver.
- **Sur le segment désherbage du maïs :** Calaris de chez Syngenta. C'est un anti-dicots de post levée.

COLLECTE

L'offre d'engagement précoce « Valor'épi » qui a fait ses preuves est reconduite cette campagne. Elle permet aux adhérents de choisir librement leur mode de commercialisation en engageant leurs volumes avant le 30 novembre. En contrepartie la coopérative verse des primes d'engagements précoces : 8 €/T en PMDC et 2 €/T en Prix ferme.

L'essentiel de l'activité services est réalisé par **Farmstar**, outil utilisant la technologie satellitaire et qui est la référence en termes de pilotage de la fertilisation azotée sur céréales et colza avec plus de 800 000 ha couverts en France dont 10 000 ha chez SEVÉPI. Notons que le changement de portail Airbus a occasionné des problèmes de consultation des conseils. **Atland** (traçabilité des interventions) logiciel de gestion parcellaire adopté par la coopérative se développe. Enfin, citons **Atlas** (pilotage de la protection fongicide) qui couvre 15 % des surfaces de blé de la coopérative et qui a de nouveau fait ses preuves cette année en permettant des gains nets de rendement grâce au positionnement des interventions.

Les projets pour 2018 : Bréval et Houdan

INVESTISSEMENTS COURANTS RÉALISÉS EN 2016-2017

Étant donné les volumes collectés au cours de la campagne 2016-2017, les investissements courants ont été limités au maximum.

Conversion du silo de Guitry pour les céréales « bio »

Le silo métal (20 cellules de 250 t) est maintenant destiné à la collecte des céréales « bio » (travail et stockage des grains). Une fosse et des circuits leur sont dédiés, ce qui a nécessité quelques travaux d'aménagement (cloisonnement entre les fosses, installation d'un séparateur, sécurisation des circuits, modification des automatismes). Opérationnel pour la moisson 2017, SEVÉPI dispose maintenant de 5 840 T de stockage pour les produits « bio ».

PROGRAMME 2017-2018

Houdan

Dernière ligne droite à Houdan pour la construction d'un site de collecte digne de ce nom. Ce projet sera partagé avec la SCAEL. Le permis de construire est accepté, l'acquisition du terrain se finalise, les travaux peuvent commencer... Malheureusement le site ne pourra pas être opérationnel pour la prochaine moisson.

Ce projet comprend :
- Un silo de 11 250 T avec 2 fosses de réception, un nettoyeur séparateur et des cellules permettant le classement des produits ;
- Un magasin engrais divisé en 5 cases de 200 T ;
- Un stockage de solution azotée ;
- Un magasin pour les produits phytosanitaires ;
- Un magasin semences.

Bréval

Les travaux de réorganisation du site de Bréval devraient bientôt démarrer (début 2018). Le projet consiste à créer un magasin approvisionnement pour les produits de protection des plantes et semences, un bureau d'accueil silo au-dessus duquel les agents relation culture seront installés. L'entrée du site se fera route de Longnes afin de canaliser les files d'attente sur le site. Ces transformations nécessitent dans l'immédiat la démolition du bâtiment Chartier. Par la suite, dans le cadre de la réorganisation plus complète de la partie stockage, le silo Rimbert (désaffecté depuis plusieurs années) sera à son tour démoli.

La Villeneuve en Chevrie

Les travaux de réparation d'une malfaçon vont débuter, permettant de récupérer la complète capacité du silo à la prochaine moisson. Depuis deux ans, près de 7 500 T de stockage étaient immobilisées. Les assurances se sont enfin mises d'accord et prennent en charge la réparation de cette malfaçon, ainsi que toutes les pertes d'exploitation engendrées en 2016 et 2017.

INVESTISSEMENTS COURANTS

- **Vernon :** installation d'une sonde de prélèvement.
- **Magny en Vexin :** réaménagement de la cour et augmentation du débit du silo.

Claire PELLETIER

CESSION

- **Le site de Pacy-sur-Eure** a été vendu sur l'exercice 2016-2017 pour 190 000 euros. La démolition est en cours et une gendarmerie sera construite.

- **Le terrain de Louviers la demi-lune** est en vente, SEVÉPI en attend un peu plus de 725 000 euros.

RESSOURCES HUMAINES

« Au 31 octobre 2017, 106 personnes travaillent chez SEVÉPI auxquelles il convient d'en ajouter 6 dans nos unions. Notre politique de gestion serrée des effectifs devrait se poursuivre au cours de cette campagne 2017-2018.
31 salariés sont des femmes et nous avons la parité au sein du comité de direction.
La pyramide des âges est bien équilibrée. Pour préparer l'avenir, nous recrutons des jeunes apprentis, nous formons les futurs cadres avec pour objectif d'assurer le remplacement, si possible par promotion interne.
L'investissement en formation en 2017 représentera 92 117 €, au-delà de notre contribution légale de près de 47 323 € », explique Jean-Baptiste HUE.
« En matière d'intéressement, rappelons que celui-ci est calculé sur la collecte, le chiffre d'affaires appro-services et le prix moyen payé en blé aux adhérents. Il recule ainsi de 291 600 € à 180 240 € ».

PYRAMIDE DES ÂGES SEVÉPI au 31/10/17

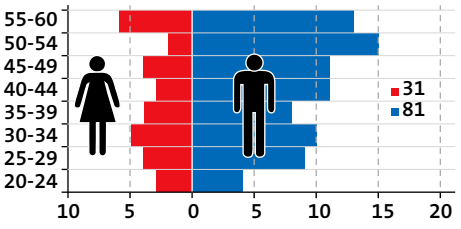

CE QUI S'EST PASSÉ en 2016-2017

UNION TERRES DE FRANCE

L'Union Terres de France, dont la puissance d'achat et l'efficacité nous permettent de gagner des points de marge à l'achat, est animée par Hervé GAUTHIER. Il fera valoir ses droits à la retraite et son successeur est en cours de recrutement. 2018 verra également l'élection d'un nouveau président puisque Laurent LEVESQUE, après près de 25 ans de vice-présidence et de présidence, cessera son mandat. Aujourd'hui, Terres de France représente 530 millions d'euros d'approvisionnement et compte 10 coopératives réparties sur le grand quart nord ouest de la France : BONNEVAL BEAUCE et PERCHE, CAPROGA, CAP SEINE, IDF Sud, SCAEL, SEVÉPI, TERRES BOCAGE GÂTINAIS, UCAC, UFP (Union Flandre Picardie), VAL-FRANCE.

INVIVO

Lors de la dernière campagne, le pôle partenaire agrofourniture en collaboration avec InVivo a permis avec 7 groupes régionaux de renforcer notre action d'achat (phytosanitaires : 900 M€ ; semences : 180 M€).

SA LISA MANTES

L'exercice est déficitaire, ce qui nécessite un abandon de créances de 130 298 € assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Ce chiffre peut paraître important, mais il doit être mis en rapport avec la capitalisation que nous faisons à Meulan. À la fin de notre crédit bail (dans moins de 5 ans) nous serons propriétaires pour 1 € d'un magasin aujourd'hui estimé à 3 millions d'euros. Nos pertes cumulées seront largement couvertes par la valeur de cet actif très bien situé. Ajoutons que nous nous félicitons de la collaboration avec Cap Seine dans la société DEPREAUX.

UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES « YVELINES CÉRÉALES » (UCAYC)

Aux côtés d'AXEREAL nous gérons le silo de LIMAY. Nous avons expédié en 2016-2017, 144 626 T (pour le compte de SEVÉPI, d'AXEREAL ou de confrères) dont 5 727 T en conteneur. La forte baisse de l'activité (-34 %) est là aussi due à la diminution de collecte. L'activité se redressera cette année et atteint à ce jour près de 100 000 T.

VAL'ÉPI

L'union de commercialisation Val'Épi, avec Valfrance et TBG (Terres Bocage Gâtinais), a commercialisé 1 048 288 T de céréales en 2016-2017. Suite à la décision de Valfrance de rejoindre l'Union de commercialisation CEREMIS, notre union se recentre autour du service technique animé par Alain LALOI. Notons aussi que notre certification BPE (bonnes pratiques d'expérimentation) a été renouvelée, ce qui nous permet de tester des produits à N-2 et les résultats de ces essais peuvent être inclus dans un dossier d'homologation.
Quant à la commercialisation des céréales, nous continuons avec TBG et recherchons des alliances avec des coopératives partageant notre vision, c'est-à-dire une collaboration plutôt qu'une intégration.

POLLEN

Réunissant Cap Seine, Interface, SEVÉPI et Sofiprotéol, POLLEN conforte sa position de leader européen et a permis de valoriser la production de 4 513 T de colza érucique.
Les hectares mis en culture continuent leur progression grâce à de nouvelles variétés productives.

UNIONS POUR LA GESTION DE CAPACITÉS DE STOCKAGE

L'union Agricole de la Région de Fresne le Plan (U.A.R.F.) permet de gérer en commun avec NORIAP le silo de Fresne Le Plan. Les récents travaux de manutention et d'ensilage ont été mis à profit lors de la moisson 2017. D'autres travaux sont à l'étude sur ce site qui se développe régulièrement depuis 15 ans.
SEVÉPI collabore également avec AGORA sur le site d'Heudicourt (U.S.H.). À Houville, nous avons racheté la part de l'UCDV, ce qui fait que depuis le 1er juillet 2017 SEVÉPI est l'unique opérateur du silo. Dans tous les cas, la collaboration continue avec l'UCDV où nous stockons des céréales pendant la moisson.

UNION COOP BIO CERÉALES (UCBC)

L'UCBC a bouclé son cinquième exercice. SEVÉPI fait l'essentiel de l'activité qui se développe également chez nos confrères. Pour soutenir ce mode de production en croissance, mais encore de taille modeste, la mutualisation des moyens est nécessaire. Nous avons renforcé notre maillage de silos dédiés, et plus particulièrement pour SEVÉPI, en investissant dans un séparateur sur Bréval. Cette action a été soutenue par l'agence bio. Nous avons converti la partie métallique du silo de Guitry et adapté l'outil pour offrir un service équivalent aux adhérents conventionnels. Rappelons que la politique de la coopérative est de respecter tous les modes de production et chaque sociétaire doit trouver chez SEVÉPI un moyen de les valoriser.

SENALIA

Nous profitons des outils de manutention et d'exportation de l'union Sénalia. Là aussi la mauvaise récolte a eu un effet catastrophique sur l'activité qui a tourné au ralenti pendant presque toute la campagne.

OMNISEM

Citons encore la participation de 8 % dans OMNISEM aux côtés de la coopérative de CREULLY. Cette société qui est située à Fontaine La Soret dans l'Eure, se porte bien et son mode de fonctionnement nous apporte entière satisfaction.

FERTIVEXIN

Parlons également de notre participation de 11,1 % dans la société FERTIVEXIN dont l'objet est de construire un méthaniseur à Saussay La Campagne. Aux côtés de FERTIGAZ, actionnaire majoritaire, de l'UCDV, de SOFIPROTEOL et de la Caisse des Dépôts, nous soutenons un projet qui a bien du mal à voir le jour. La décision définitive de construction devrait se prendre au cours de l'année 2018.

DES PRESTATIONS FACTURÉES PAR SEVÉPI

« Le partenariat, lorsqu'il est possible, est toujours recherché », explique Jean-Baptiste HUE. *« C'est un axe fort pour SEVÉPI en termes de développement et d'optimisation économique. Il constitue aussi une forte implication de la part de la coopérative et des administrateurs qui représentent la coopérative au sein des différentes unions. Au-delà d'économies d'échelle, ce partenariat rémunère des prestations ajustées au travail réellement fourni, elles s'élèvent à 77 537 € pour l'exercice 2016-2017 ».*

BILAN au 30 juin 2017 (en euros)

2016-2017

ACTIF		EXERCICE EN COURS			RAPPEL AU 30/06/16
		Brut	Amort/prov	Net	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ		**231 533,00**		**231 533,00**	**128 548,00**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Servitudes	7 603,06	7 603,06	0,00	0,00
	Logiciels	672 219,52	615 253,92	56 965,60	92 005,51
		679 822,58	**622 856,98**	**56 965,60**	**92 005,51**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	2 917 213,44	655 514,23	2 261 699,21	2 218 406,86
	Constructions	36 519 157,60	25 967 583,53	10 551 574,07	10 927 371,56
	Inst.tech.matériel et outillage industriels	23 687 440,64	19 389 787,35	4 297 653,29	4 291 819,26
	Autres	1 868 919,62	1 415 739,38	453 180,24	528 746,69
	Immobilisations corporelles en cours	101 732,96		101 732,96	4 787,40
	Avances et acomptes	16 529,00		16 529,00	5 100,00
	Provision pour depréciation immobilisations		24 068,65	-24 068,65	-24 068,65
		65 110 993,26	**47 452 693,14**	**17 658 300,12**	**17 952 163,12**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations	2 277 560,80	200 000,00	2 077 560,80	2 133 689,60
	Créances rattachées à des participations	8 047 679,61		8 047 679,61	8 537 470,60
	Prêts			0,00	0,00
	Autres	40 979,78		40 979,78	31 832,84
		10 366 220,19	**200 000,00**	**10 166 220,19**	**10 702 993,04**
	TOTAL I	**76 388 569,03**	**48 275 550,12**	**28 113 018,91**	**28 875 709,67**
STOCKS ET EN COURS	Matières consommables	66 641,68		66 641,68	63 533,65
	Produits agricoles	4 293 226,02	18 167,00	4 275 059,02	4 011 554,40
	Marchandise approvisionnement	5 457 087,68	213 945,06	5 243 142,62	6 226 828,55
		9 816 955,38	**232 112,06**	**9 584 843,32**	**10 301 916,60**
CRÉANCES	Créances sociétaires	17 476 004,93	1 136 772,39	16 339 232,54	14 845 856,54
	Clients et comptes rattachés	8 848 224,64	54 785,87	8 793 438,77	9 673 317,70
	Autres créances	4 389 892,21		4 389 892,21	4 859 838,30
DISPONIBILITÉS		1 312 570,18		1 312 570,18	602 147,90
		32 026 691,96	**1 191 558,26**	**30 835 133,70**	**29 981 160,44**
	TOTAL II	**41 843 647,34**	**1 423 670,32**	**40 419 977,02**	**40 283 077,04**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		292 960,76		292 960,76	591 670,92
	TOTAL III	**292 960,76**	**0,00**	**292 960,76**	**591 670,92**
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**118 525 177,13**	**49 699 220,44**	**68 825 956,69**	**69 750 457,63**

PASSIF		EXERCICE EN COURS	RAPPEL AU 30/06/16
CAPITAUX PROPRES	**CAPITAL SOCIAL**	4 301 643,00	4 232 206,00
	Réserve légale	4 232 206,00	4 178 694,13
	Réserves réglementées	4 385 525,00	4 263 373,75
	Réserves statutaires ou contractuelles	14 557 738,95	13 811 803,42
	Autres réserves/ réserves facultatives	7 103 014,39	7 088 272,31
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	115 786,31	1 941 037,53
	TOTAL I	**34 695 913,65**	**35 515 387,14**
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 617 644,00	2 742 951,40
	Provisions pour charges	1 223 200,45	1 282 250,60
	TOTAL II	**3 840 844,45**	**4 025 202,00**
DETTES FINANCIÈRES	Emprunts dettes auprès étab. crédit	20 290 733,37	19 759 593,76
DETTES D'EXPLOITATION	Dettes sociétaires	517 991,54	543 486,12
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 701 348,25	4 806 793,83
	Dettes fiscales et sociales	2 272 083,76	2 415 521,88
	Dettes/immobilisations et comptes rattachés	222 528,36	140 108,54
	Autres dettes	2 916 400,81	2 334 851,36
	TOTAL III	**29 921 086,09**	**30 000 355,49**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		368 112,50	209 513,00
	TOTAL IV	**368 112,50**	**209 513,00**
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**68 825 956,69**	**69 750 457,63**

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)

2016-2017

		EXERCICE 2016-2017	EXERCICE 2015-2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes - activité de collecte	74 369 363,28	105 608 190,07
	Ventes - activité approvisionnement	35 582 854,54	40 922 418,48
	Ventes - activités de services	814 908,79	1 267 915,95
	Produits des activités annexes	467 770,10	497 461,39
	Chiffre d'affaires net	**111 234 896,71**	**148 295 985,89**
	Autres produits	482 441,40	338 059,55
	Reprises sur provisions et transferts de charges	3 343 059,73	3 006 162,68
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**115 060 397,84**	**151 640 208,12**
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports - activité de collecte	68 273 182,85	96 238 322,83
	Variation de stock activité de collecte	- 281 671,62	- 880 703,90
	Achats - activité approvisionnement	25 410 540,09	30 811 920,19
	Variation de stock activité approvisionnement	1 213 326,53	957 643,35
	Achats de matières consommables	867 300,19	1 132 347,10
	Variation de stock matières consommables	- 25 751,48	1 535,72
	Autres achats et charges externes	7 196 332,18	9 358 510,26
	Impots taxes et versements assimilés	1 264 366,46	1 338 499,24
	Salaires et traitements	4 387 658,31	4 698 245,66
	Charges sociales	2 082 672,71	2 172 710,28
	Dotations aux amortissements & provisions		
	- Dotations aux amortissements	1 465 738,11	1 437 998,04
	- Dotations aux provisions	2 946 026,58	3 545 355,73
	Autres charges	78 791,92	34 570,54
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**114 878 512,83**	**150 846 955,04**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**181 885,01**	**793 253,08**
PRODUITS FINANCIERS	Participation à des organismes coopératifs agricoles	34 756,64	18 688,48
	Autres intérêts et produits assimilés	115 051,99	226 580,73
	Produits des valeurs mobilières de placement	47 419,67	-
	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	384 980,74
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**197 228,30**	**630 249,95**
CHARGES FINANCIÈRES	Charges financières & charges assimilées	328 493,17	846 372,18
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**328 493,17**	**846 372,18**
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**- 131 264,87**	**- 216 122,23**
	3 - RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	**50 620,14**	**577 130,85**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels s/opérations de gestion	-	334,08
	Produits exceptionnels s/opérations capital	222 100,00	1 087 275,00
	Produits exceptionnels divers	24 298,15	573 847,04
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**246 398,15**	**1 661 456,12**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles s/opérations de gestion	130 298,43	131 865,97
	Charges exceptionnelles s/opérations capital	25 373,71	22 734,47
	Charges exceptionnelles diverses	25 559,84	142 949,00
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**181 231,98**	**297 549,44**
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**65 166,17**	**1 363 906,68**
	Impôts sur les sociétés		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**115 504 024,29**	**153 931 914,19**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	**115 388 237,98**	**151 990 876,66**
RÉSULTAT		**115 786,31**	**1 941 037,53**

LES FAITS MARQUANTS DE 2016/2017

- **Mise en place d'un plan d'économies** dont le bilan, un an après, représente près de 3,5 millions d'euros d'économie sur les charges ;
- **Moisson 2016 :** forte baisse des volumes, très mauvaise qualité de la collecte et des prix en dessous des coûts de production ;
- **Vente du site de Pacy-sur-Eure** pour un montant de 190 000 euros ;
- **Finalisation des projets** du silo d'Houdan et du magasin approvisionnement de Bréval ;
- **Habilitation de SEVÉPI** pour la fourniture de blé destiné à la production de farine « Filière Label Rouge ».

PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT AU 30 JUIN 2017 (en euros)

ORIGINES				
Résultat de l'exercice				115 786,31
Prélèvement sur la réserve pour parfaire l'intérêt aux parts				83 988,06

AFFECTATIONS				
Réserve indisponible T.N.A.			26 211,33	
Réserve légale 10%			8 957,50	
Réserve pour remboursement de parts sociales			33 548,00	
INTÉRÊTS AUX PARTS SOCIALES : TAUX SERVI 3,22 %			131 057,54	
Intérêts sur capital coopérateurs (capital libéré)	3 957 156,00	127 420,42		
Intérêts sur capital non coopérateurs	112 954,00	3 637,12		
		131 057,54		
TOTAL			**199 774,37**	**199 774,37**

Pour les Associés coopérateurs non à jour avec leurs obligations de souscription ou libération de parts sociales conformément aux statuts de la coopérative, un prélèvement des intérêts aux parts sera effectué.

Sevépi

Producteurs de qualité

www.sevepi.fr

Siège social et administratif : ZAC Le Normandie Parc - 27120 DOUAINS
Tél. : 02 32 77 37 37 - Fax : 02 32 77 37 50

RÉUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 -